

Légende

Limite de zone

Prescription ponctuelle (au titre du L.151-19 du CU)

- Arbre remarquable
- Patrimoine bâti
- Bassin

Prescription linéaire

- Sentiers piétonniers (au titre du L.151-38 du CU)
- Chemin communal (au titre du L.151-38 du CU)
- Canal à protéger (au titre du L.151-19 du CU)

Prescription surfacique

- Emplacement réservé pour voirie et équipement (au titre du L.151-41 du CU)
- Périmètre de préservation et du développement de la diversité commerciale (au titre du L.151-16 du CU)
- Périmètre de mixité sociale (au titre du L.151-15 du CU)
- Espace vert protégé (au titre du L.151-19 et L.151-23 du CU)
- Espaces boisés classés (au titre du L.113-1 du CU)

Orientation d'Aménagement et de Programmation TVTB : se référer à la pièce n°6 du PLU pour les prescriptions des vallons

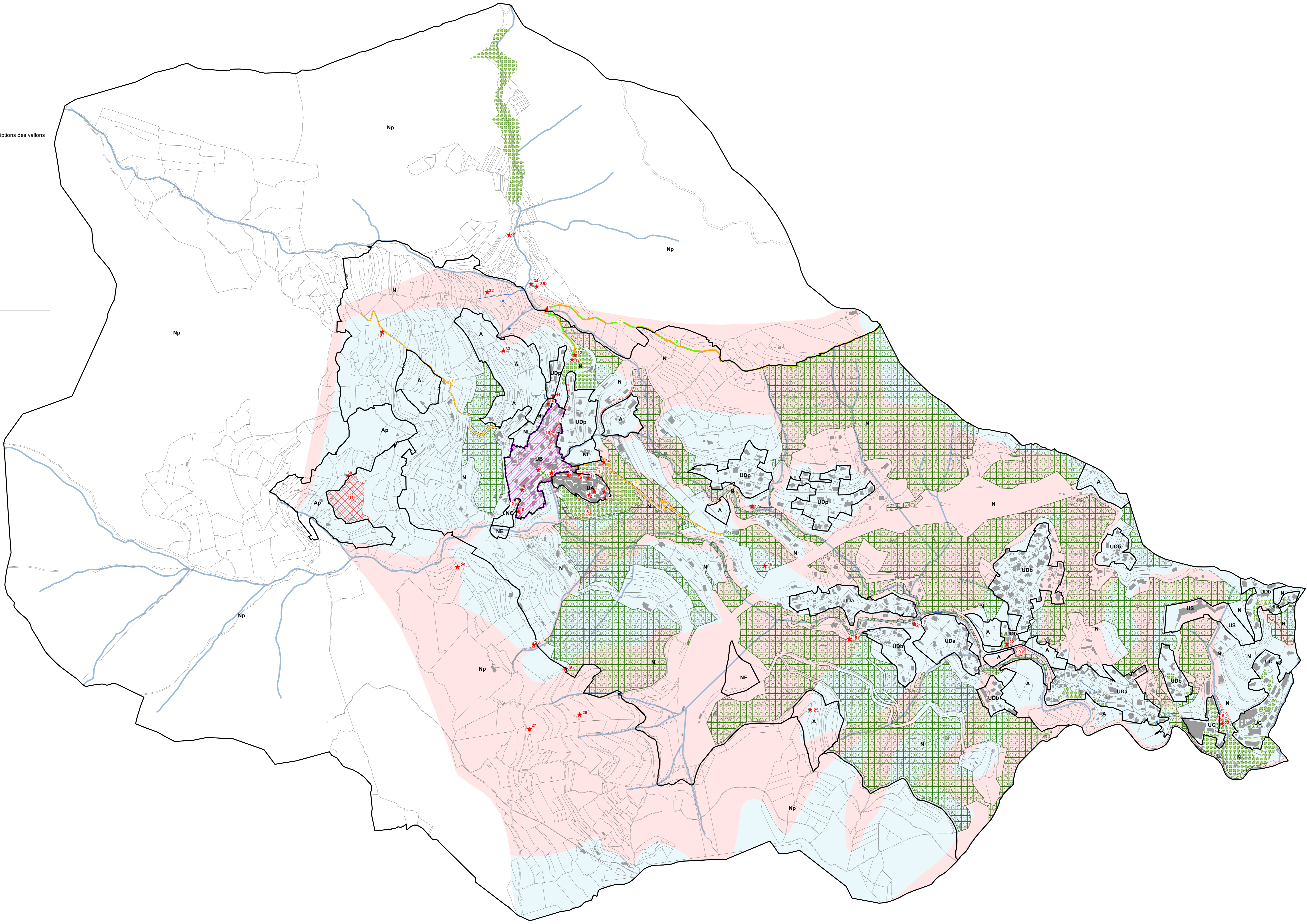
Fond de plan cadastral

- Contour communal
- Parcelles
- Bâti dur
- Bâti léger
- Trançon hydrographique

Plan de prévention des Risques de Mouvement de Terrain

- Zone bleue
- Zone rouge

Risque inondation : Se référer à l'annexe n°15



COMMUNE DE GORBIO

Département des Alpes-Maritimes - 06



**REVISION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

4a

PLAN DE ZONAGE

Plan d'ensemble

Echelle : 1 / 4 300

Délibération du Conseil Municipal :	10.12.2015
Arrêté le :	29.07.2025
Enquête publique :	Du 8 décembre 2025 au 9 janvier 2026
Approuvé le :	03.03.2026

Modifications :	Mises à jour :